

Note de conjoncture - Régime agricole

Remboursement de soins à fin mars 2021

Télécharger les données au format Excel :



1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les trois premiers mois 2021 **augmente de 1,2 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs reculent de **2,1 %** dans le régime des **non-salariés** et augmentent de **3,7 %** dans le régime des **salariés**. Cette hausse de la patientèle provient d'une croissance particulièrement forte (10,2 %) au mois mars 2021 comparativement au mois de mars 2020, très bas en raison de la 1^{ère} vague épidémique de la Covid-19 qui a entraîné un report des soins non urgents, notamment chez les plus jeunes.

A fin mars 2021, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **recule de 1,0 %**. Le rebond observé au mois de mars pour l'ensemble des patients est nettement moins marqué pour les patients en ALD, l'impact de la pandémie étant atténué pour cette population en raison d'une meilleure continuité des soins. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **1,9 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

A fin mars 2021	Evolutions pour l'ensemble des patients		
	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Taux PCAP	1,2%	-2,1%	3,7%
Taux ACM	-1,0%	-3,5%	0,8%
	Evolutions des patients en ALD		
	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Taux PCAP	-1,0%	-3,0%	1,9%
Taux ACM	-1,0%	-3,0%	1,7%
	Part des patients en ALD		
	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Taux PCAP	29%	40%	22%
Taux ACM	26%	38%	19%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin mars 2021, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 53,8 millions d'euros** aux prévisions, soit un écart de 4,6 points entre l'évolution prévue (+ 0,3 %) et l'évolution réelle (+ 4,8 %). Cette sous-estimation concerne le régime des **non-salariés (+ 23,5 millions)** comme celui des **salariés (+ 30,3 millions)**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** (+ 28,7 millions), de **médicaments** (+ 28,2 millions) ainsi que les versements d'indemnités journalières maladie des salariés agricoles (+ 5,5 millions) s'établissent à des niveaux sensiblement supérieurs aux prévisions. En revanche, les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie** (- 5,8 millions) et ceux d'honoraires de **spécialistes** (- 4,1 millions) se situent sensiblement en deçà des montants prévus. Les versements **d'indemnités journalières ATMP** s'avèrent nettement inférieurs aux prévisions (- 7,3 millions), mais ne sont pas significatifs. Les montants de certaines caisses n'ayant pas pu être intégrés sur le mois de janvier ; ils seront corrigés ultérieurement.

Soins de ville ⁽¹⁾ De janv à mars 2021 (en millions d'euros)		Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Réalisation	Montants	1 233,6	608,6	625,0
	Évolution	+4,8%	+2,3%	+7,4%
Prévisions*	Montants	1 179,8	585,1	594,8
	Évolution	+0,3%	-1,6%	+2,2%
Écart	Montants	+53,8	+23,5	+30,3
	Point	4,6 pt	4,0 pt	5,2 pt

* Prévisions établies avec les réalisations à fin mai 2020.

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole de **mars** se situent légèrement en retrait par rapport au niveau haut atteint en février. Leur progression bondit néanmoins à **8,7 %** par rapport à mars 2020 (après + 3,8 % le mois précédent), majorée par l'effet base lié au début du 1^{er} confinement.

Sur le **1^{er} trimestre 2021**, leur rythme de croissance s'accélère à **5,3 %** (après + 3,7 % à fin février). Dans le régime des **non-salariés**, la hausse des remboursements s'établit à **2,7 %** sur trois mois ; elle est sensiblement plus marquée au régime des **salariés**, avec **+ 7,9 %** à fin mars.

Concernant les **indemnités journalières (IJ) maladie**, les montants versés se situent à un niveau équivalent au mois précédent. Ils sont en progression de **2,4 %** par rapport à mars 2020 qui n'était pas encore marqué par la crise sanitaire. Quant aux **IJ ATMP**, les versements marquent le pas, en hausse de seulement **0,6 %** par rapport à mars 2020 (après + 5,6 % en février), s'établissant à un niveau inférieur aux mois précédents, excepté le mois de janvier fortement minoré ⁽²⁾.

S'agissant des analyses médicales en **laboratoire**, les remboursements s'accroissent avec **+ 87,2 %** (après + 62,8 % en février). Cette accélération reflète principalement l'impact de la baisse d'activité de mars 2020, alors même que les montants remboursés en mars 2021 se situent à un niveau inférieur aux quatre mois précédents, confirmant le reflux après le pic enregistré en novembre 2020.

Pour les honoraires de **généralistes**, la forte croissance de mars (+ 16,5 % après - 6,3 % en février) résulte principalement de l'impact de l'effet base du début du 1^{er} confinement avec un mois de mars 2020 très bas. En revanche, malgré ce même effet base, la progression des honoraires de **spécialistes** demeure limitée (**+ 3,9 %** par rapport à mars 2020) marquée par une chute des actes techniques en mars 2021, à rapprocher de la forte baisse de l'activité programmée des cliniques. S'agissant des **soins dentaires**, alors que les montants remboursés restent à un niveau proche des mois précédents, la hausse des remboursements s'envole (+ 74,7 %) en lien avec les montants extrêmement faibles un an plus tôt.

Concernant les remboursements de **soins infirmiers**, le mois de mars est inférieur au mois précédent. Les remboursements progressent de 4,5 % entre mars 2020 et mars 2021 (après + 5,3 % en février 2021). Pour les **masseurs-kinésithérapeutes**, les montants remboursés de mars s'inscrivent dans la continuité des deux mois précédents relativement bas ; leur croissance (+ 21,2 % après - 4,6 %) est exclusivement portée par l'effet base du 1^{er} confinement.

Marqué par un regain en mars 2021, le repli des remboursements de **transports de malades** s'atténue, passant de - 7,6 % en février à **- 3,4 %** ce mois, alors que la chute liée au 1^{er} confinement n'a eu lieu qu'à partir d'avril 2020 et ne joue pas encore en effet base.

Pour les **médicaments délivrés en ville**, l'inflexion des remboursements ce mois (**- 0,1 %** après sept mois de croissance soutenue) est entièrement imputable au pic de mars 2020, où les patients avaient anticipé le renouvellement de leur traitement habituel sur les premiers jours du 1^{er} confinement. Quant à la **rétrocession**, les remboursements restent hauts à l'instar des deux précédents et augmentent de **15,5 %** (+ 12,9 % le mois précédent). S'agissant des remboursements de **dispositifs médicaux**, le dynamisme des deux derniers mois s'accroît, avec une progression de **7,0 %** en mars (après + 4,6 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2021	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois correspondant de l'année précédente (M-12)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2020	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+5,3%	+2,7%	+7,9%	-0,3%	+8,7%	+5,3%	+12,1%
Soins de ville hors produits de santé	+6,2%	+3,1%	+9,1%	-1,7%	+12,4%	+8,2%	+16,2%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,3%	+0,6%	+5,8%	-5,2%	+15,7%	+12,2%	+18,8%
- Médecins généralistes	+2,0%	+4,4%	-0,3%	-7,7%	+16,5%	+20,0%	+13,4%
- Médecins spécialistes	-0,4%	-5,0%	+4,0%	-2,9%	+3,9%	-0,9%	+8,5%
- Dentistes	+20,1%	+16,4%	+22,8%	-9,7%	+74,7%	+66,8%	+80,6%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+5,1%	+3,2%	+8,7%	-0,8%	+9,2%	+5,7%	+16,3%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,5%	+0,8%	+4,8%	-5,2%	+21,2%	+17,1%	+26,9%
- Infirmiers	+5,4%	+3,6%	+9,7%	+1,0%	+4,5%	+2,3%	+9,6%
Laboratoires	+71,2%	+52,2%	+92,0%	-0,9%	+87,2%	+60,9%	+116,6%
Frais de transports	-5,3%	-7,5%	-2,4%	+1,5%	-3,4%	-5,7%	-0,3%
Indemnités journalières (IJ) :	+0,1%	-9,2%	+2,0%	+1,0%	+1,8%	-8,3%	+3,9%
- IJ maladie	+6,7%	-4,7%	+9,2%	+2,3%	+2,4%	-9,0%	+4,9%
- IJ ATMP	-10,8%	-16,7%	-9,6%	-1,2%	+0,6%	-7,0%	+2,3%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,7%	+2,2%	+5,5%	+2,2%	+2,6%	+1,1%	+4,4%
Médicaments :	+3,0%	+1,5%	+4,8%	+3,3%	+1,1%	-0,2%	+2,6%
- Médicaments délivrés en ville	+2,1%	+0,1%	+4,6%	+4,2%	-0,1%	-2,3%	+2,4%
- Médicaments rétrocédés	+13,2%	+20,0%	+7,0%	-5,8%	+15,5%	+29,6%	+4,0%
LPP	+5,5%	+3,9%	+7,9%	-0,7%	+7,0%	+4,5%	+10,6%

RA = Régime Agricole

NB : Les évolutions ACM sont disponibles dans le fichier Excel annexé à cette note en dernière page

Source : MSA

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

^[2] - Suite à un changement d'affectation comptable, les montants de certaines caisses n'avaient pas pu être intégrés. Une correction sera apportée a posteriori.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO)

À l'instar du mois de décembre, les remboursements de **soins de ville** en date de soins de **janvier** demeurent hauts bien qu'inférieurs au pic atteint en novembre. Leur progression s'accélère à **+ 4,5 %** par rapport à janvier 2020, après + 4,0 % le mois précédent.

Sur **douze mois glissants**, la croissance des soins de ville s'étoffe progressivement depuis octobre, atteignant **+ 0,9 %** à fin janvier, soit + 0,3 point par rapport à fin décembre. Au régime des **non-salariés**, le recul des remboursements continue de s'estomper (- **2,6 %** après - 2,9 % à fin décembre) ; chez les **salariés**, l'accélération des remboursements se poursuit (**+ 4,6 %** après + 4,3 % le mois précédent).

Après une inflexion en décembre, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** s'accroissent de nouveau en janvier, avec une hausse de **8,4 %** (après + 6,3 % le mois précédent). Leur croissance sur **douze mois** garde la même ampleur (+ **26,8 %** après + 26,5 %). Pour les **IJ ATMP**, la baisse des versements (- **18,2 %** sur janvier) n'est pas significative et résulte d'un changement d'affectation comptable ayant perturbé les remontées d'informations des flux statistiques de janvier¹.

En hausse de **67,0 %** en janvier, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** se maintiennent à un niveau comparable au mois précédent, toujours plus dynamiques chez salariés que chez les non-salariés (respectivement + 84,0 % et + 51,5 %).

S'agissant des honoraires des **généralistes**, la trajectoire nettement baissière des quatre derniers mois s'infléchit en janvier, le repli des remboursements s'atténuant fortement (- **0,4 %** après - 8,7 % en décembre). Pour les **spécialistes**, la reprise amorcée sur le mois précédent se confirme : la baisse des remboursements se réduit à - **0,1 %** (après - 2,9 %). Pour les **dentistes**, la dynamique des remboursements reste forte (**+ 5,4 %**).

Avec **+ 5,5 %** sur janvier, les remboursements de **soins infirmiers** se stabilisent à hauteur du mois de décembre, légèrement en deçà du point haut atteint en novembre. Pour les **masseurs-kinésithérapeutes** en revanche, les remboursements de janvier rebondissent après un mois de décembre en retrait (**+ 1,4 %** après - 2,1 %).

Dans la continuité des quatre derniers mois, les remboursements de **transports** de patients se maintiennent à un niveau stable et sensiblement inférieur à la tendance avant la crise sanitaire ; ils **diminuent de 1,0 %** en janvier.

Pour les **médicaments délivrés en ville**, le mois de janvier prolonge la décrue progressive des montants remboursés depuis le pic d'octobre 2020 ; les remboursements demeurent néanmoins hauts et progressent de **3,8 %** (après + 4,2 % en décembre). En **rétrocession**, l'accélération des remboursements (**+ 4,2 %** après + 1,6 %) reflète essentiellement un mois de janvier 2020 bas.

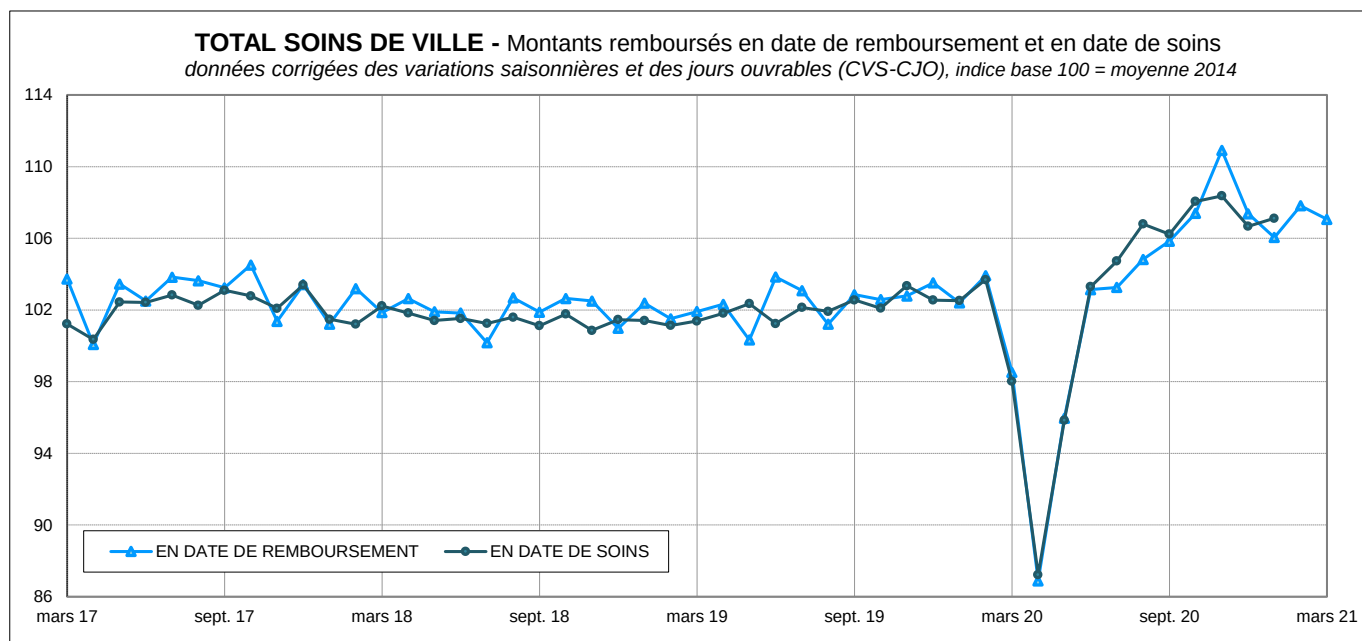
Avec une progression de **2,4 %** en janvier, les remboursements de **dispositifs médicaux** restent à un niveau élevé quoique légèrement inférieur au mois précédent en rebond.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2020 avec les remboursements à fin mars 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution par rapport au mois correspondant de l'année précédente (M-12)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin 2019	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+0,9%	-2,6%	+4,6%	+0,6%	+4,5%	+2,6%	+6,4%
Soins de ville hors produits de santé	+0,7%	-4,1%	+5,3%	+0,4%	+5,0%	+3,1%	+6,8%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-8,8%	-11,2%	-6,5%	+0,2%	+0,7%	-0,7%	+2,0%
- Médecins généralistes	-7,0%	-8,0%	-6,0%	-3,4%	-0,4%	+3,5%	-4,3%
- Médecins spécialistes	-9,9%	-13,4%	-6,5%	+1,4%	-0,1%	-3,7%	+3,2%
- Dentistes	-8,9%	-10,0%	-8,2%	+2,5%	+5,4%	+1,9%	+8,0%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,9%	-1,6%	+0,4%	+0,5%	+4,5%	+2,7%	+8,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-14,0%	-15,2%	-12,3%	+0,3%	+1,4%	-1,2%	+4,9%
- Infirmiers	+4,0%	+2,6%	+7,3%	+0,4%	+5,5%	+3,8%	+9,5%
Laboratoires	+30,7%	+18,8%	+44,2%	+0,1%	+67,0%	+51,5%	+84,0%
Frais de transports	-11,6%	-13,1%	-9,5%	-4,5%	-1,0%	-3,0%	+1,6%
Indemnités journalières (IJ) :	+16,9%	+9,1%	+18,6%	+3,0%	-1,7%	-8,3%	-0,4%
- IJ maladie	+26,8%	+17,5%	+28,8%	+3,0%	+8,4%	+0,9%	+10,0%
- IJ ATMP	+1,1%	-4,2%	+2,3%	+2,8%	-18,2%	-22,9%	-17,3%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+1,3%	-0,1%	+3,2%	+0,9%	+3,5%	+1,7%	+5,6%
Médicaments :	+2,0%	+0,5%	+3,9%	+1,0%	+3,8%	+1,9%	+6,1%
- Médicaments délivrés en ville	+2,0%	+0,2%	+4,3%	+1,3%	+3,8%	+1,5%	+6,7%
- Médicaments rétrocédés	+2,3%	+4,4%	+0,3%	-2,4%	+4,2%	+7,7%	+0,7%
LPP	-0,6%	-1,7%	+0,9%	+0,8%	+2,4%	+1,1%	+4,2%

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

¹ Les montants de certaines caisses n'avaient pas pu être intégrés en janvier. Une correction sera apportée a posteriori



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **diminuent de 5,6 %** en janvier 2021. Les dépenses **baissent de 7,9 % dans le régime des non-salariés** et **de 2,6 % dans le régime des salariés**. La deuxième vague épidémique de la Covid-19 a entraîné un report des hospitalisations non urgentes, en particulier sur le mois de novembre 2020. Malgré une légère reprise à partir de décembre 2020, le niveau de dépenses en janvier 2021 reste en dessous de celui constaté les années précédentes.

Les dépenses relatives à l'**ODMCO** reculent de **3,7 %**, avec une baisse de 5,7 % dans le régime des non-salariés et de 1,0 % dans le régime des salariés. La part tarif² diminue de 4,5 % et les remboursements de dispositifs médicaux en sus de 4,1 %. Seuls les médicaments en sus continuent d'afficher une progression des dépenses de 8,3 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication.

Les frais de séjours en Soins de suite et Réadaptation³ restent en forte **baisse de 17,9 %**, avec un recul de 20,1 % dans le régime des non-salariés et de 14,9 % dans le régime des salariés.

Les frais de séjours en **psychiatrie** diminuent de **2,9 %**. L'évolution de ce poste est volatile et contribue peu à l'évolution totale des dépenses du fait de son faible poids dans les dépenses de cliniques privées (3,3 %).

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2020 avec les remboursements à fin mars 2021	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution en ACM (année complète mobile)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2020	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	-5,6%	-7,9%	-2,6%	3,2%	-9,1%	-12,2%	-5,0%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	-3,7%	-5,7%	-1,0%	2,6%	-8,4%	-11,5%	-4,2%
- Part tarif	-4,5%	-7,2%	-1,1%	1,8%	-9,0%	-11,9%	-5,4%
- Médicaments en sus	8,3%	10,4%	6,3%	12,4%	11,5%	10,5%	12,5%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-4,1%	-2,9%	-6,3%	3,8%	-13,7%	-17,4%	-6,4%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	-17,9%	-20,1%	-14,9%	5,9%	-14,8%	-16,3%	-12,8%
OQN Psychiatrie	-2,9%	-13,6%	2,3%	6,9%	-3,5%	-13,9%	1,9%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA.

² - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

³ Désormais, les évolutions ne sont plus minorées par la réforme du financement des établissements de SSR de mars 2017 (Depuis cette date, 10 % du financement des activités de SSR reposent sur une dotation mensuelle (DMA) basée sur l'activité de ces établissements en contrepartie d'une baisse de la facturation de certains actes. La DMA étant versée par une dotation inter-régime, son montant n'est pas pris en compte dans ce suivi).

6/ Points d'actualité

• Médicaments délivrés en ville, masques et tests antigéniques

Les montants remboursés en données brutes pour le poste pharmacie (hors rétrocession) progressent en mars de 1,2 % sur les douze derniers mois, soit 0,8 point de moins qu'en février. Le nombre de boîtes remboursées est de 10,7 millions en mars, soit 118,7 millions de boîtes remboursées sur les douze derniers mois, correspondant à une baisse de 6,5 % sur douze mois.

Le Tagrisso®, un anticancéreux bronchique, disponible depuis août 2019, impacte l'évolution des remboursements des médicaments délivrés en ville à hauteur de + 0,4 point. Le dynamisme de l'Imbruvica® (+ 21,4 % sur un an), disponible en pharmacie de ville depuis août 2017 pour la prise en charge de certaines hémopathies majeures, impacte également l'évolution des médicaments délivrés en ville à hauteur de 0,3 point.

Les remboursements des masques et des tests antigéniques représentent 12,6 millions d'euros depuis octobre 2020.

• Rétrocession

Les remboursements liés à la rétrocession hospitalière progressent en mars de 5,9 % sur les douze derniers mois (+ 2,0 points par rapport à février). Dans le traitement de l'amylose cardiaque à transthyrétine, le Vyndaqel® (tafamidis) impacte l'évolution de la rétrocession à hauteur de + 7,4 points. Le traitement de l'hémophilie A Hemlibra® (emicizumab) et l'anticancéreux Revlimid® (lenalidomide) contribuent respectivement pour 2,6 points et 1,5 point à l'évolution de la rétrocession.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes progressent en mars. Ils s'élèvent à 11,6 millions d'euros en mars après 10,0 millions d'euros en février, pour représenter 81,1 millions d'euros depuis mars 2020.

Ces tests PCR et sérologiques impactent l'évolution des remboursements sur les douze derniers mois de la biologie à hauteur de + 47,8 points en mars, de manière plus marquée chez les salariés (+ 61,4 points) que chez les non-salariés (+ 35,1 points). Ils ont un impact sur les remboursements de soins de ville à hauteur de + 1,9 point en mars (+ 2,4 points chez les salariés, + 1,4 point chez les non-salariés).

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers progressent en mars. Ils s'élèvent à 1,2 million d'euros en mars 2021 après 1,0 million d'euros en février, pour représenter depuis le début du dispositif 6,5 millions d'euros.

• Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination progressent fortement en mars. Ils s'élèvent à 2,1 millions d'euros en mars 2021 après 0,2 million d'euros en février, pour représenter 2,4 millions d'euros depuis janvier 2021.

Champ :

Les résultats présentés dans cette note sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants directement payés par la caisse centrale de la MSA, comme le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, les remises conventionnelles des laboratoires pharmaceutiques, etc.

Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Depuis le 1^{er} mars 2017, 10 % du financement des activités de soins de suite et de réadaptation des cliniques reposent sur une dotation mensuelle basée sur l'activité de ces établissements (DMA) en contrepartie d'une baisse de la facturation de certains actes. La DMA étant versée par le régime général, son montant n'est pas pris en compte dans ce suivi.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des données CVS et CJO.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.